Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n° 261008P

Arrêté portant composition des membres des jurys d'admission des spécialités d'ingénieurs sous statut étudiant, session de Printemps 2027, de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret nº 2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux Universités de Technologie et modifiant le code de l'éducation,
Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2026 portant nomination du directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,
Vu le règlement des études de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Arrête

Article premier :

Pour la session de Printemps 2027, les jurys d'admission des spécialités d'ingénieurs sous statut étudiant de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard sont composés comme suit :

- **Mécanique** : Sébastien ROTH (président du jury), Sophie COSTIL, Frédéric DEMOLY, Nadia LABED, Dominique CHAMORET, Lucas DEMBINSKI, Fabien VUILLAMIER et Bruno AVISSE.
 Date : jeudi 26 novembre 2026 à 14h00 en salle P312

- **Énergie et génie électrique** : Mohamed BECHERIF (président du jury), Daniel DEPERNET, Brigitte VU, Abdesslem DJERDIR et Arnaud GAILLARD.
 Date : mardi 24 novembre 2026 à 13h00 en salle B112

- **Mécanique et ergonomie** : Morad MAHDJOUB (président du jury), Hugues BAUME, Marjorie BARCELLA, Régis BARRET, Rija RAOELISON, Jean-Bernard BLUNTZER et Essolé PADAYODI.
 Date : vendredi 27 novembre 2026 à 09h00 en salle M208

- **Informatique** : Abdeljalil ABBAS-TURKI (président du jury), Nathan CROMBEZ, Fatima Ez Zahra BENKIRANE et Alexandre LOMBARD.
 Date : jeudi 26 novembre à 14h00 en salle H108

- **Génie industriel** : Cécile LANGLADE (présidente du jury), Pierre-Alain WEITE, Olivier MARONOT, Ludovic VITU et Anthony PHILIPPE.
 Date : mercredi 25 novembre 2026 à 09h00 en salle P361

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission au Recteur de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des universités.
Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail interne MyUTBM.

Sevenans, le 21 octobre 2026

Abdellatif MIRAOUI